

Gaumont Theatre - Cinéma Gaumont, Montpellier, 2009. 36x40
par Emmanuel Elkabas-Besnard

2017-2018

DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES FRANÇAISES



GLENDON

YORK
UNIVERSITÉ
UNIVERSITY



LE DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES EST UNE VÉRITABLE ILLUSTRATION DE LA FRANCOPHONIE VIVANTE.

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Bureau 242B, pavillon York
Collège universitaire Glendon, Université York
2275, avenue Bayview
Toronto, Ontario
Canada M4N 3M6

Téléphone : 416-487-6719
Télécopieur : 416-440-9570
Courriel : francais@glendon.yorku.ca

Directeur du département : Aimé B. Avolonto

Coordonnateur/coordonnatrice du programme de langue française : à annoncer

Adjointe administrative : Josiane Kwan-Tat
Bureau 235, pavillon York, tél. : 416-487-6825
Courriel : josiane@glendon.yorku.ca

Secrétaire : Patricia Pok-Shin
Bureau 242B, pavillon York, tél. : 416-487-6719 ou 416-736-2100 poste 88213
Courriel : pokshin@glendon.yorku.ca

SITE WEB : <http://www.glendon.yorku.ca/etudesfrancaises>

TABLE DES MATIÈRES

- 03** NOTRE PROGRAMME
- 05** NOTRE CORPS PROFESSORAL
- 13** PROGRAMMES
- 13** CONDITIONS D'ADMISSION
- 14** PROGRAMME DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE
SECONDE
- 14** DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES, LAPS, CAMPUS KEELE
- 15** DESCRIPTION DES COURS
- 45** CERTIFICAT EN RÉDACTION PROFESSIONNELLE
- 49** ÉTUDES SUPÉRIEURES
- 51** HONNEURS
- 51** RESSOURCES
- 52** QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES
- 54** ORIENTATION PÉDAGOGIQUE ET RESSOURCES

NOTRE PROGRAMME

Le Département d'études françaises met tout en œuvre pour que ses diplômés se distinguent tant par leurs compétences que par leurs initiatives et leur ouverture sur le monde. L'objectif premier de notre programme de spécialisation est en effet d'armer les étudiants sortants à affronter les études de deuxième cycle ou le monde du travail grâce à leur solide formation en Études françaises, mais aussi grâce à un esprit critique aiguisé et une faculté d'adaptation réelle à des situations de multiculturalisme et de bilinguisme.

Le Département d'études françaises pratique une approche interdisciplinaire de longue date. Ainsi, notre programme de linguistique est l'un des programmes nourriciers du programme interdépartemental de Linguistique du Collège ; de même, bon nombre de nos cours (de langue, de littérature et de linguistique) sont suivis par les étudiants de l'École de Traduction ou par les étudiants préparant un diplôme en Éducation. Notre polyvalence se traduit par ailleurs dans le nombre de cours co-inscrits avec les départements d'Humanités, d'Études canadiennes ou d'Études des femmes ainsi que dans la charge d'enseignement de certains professeurs, partagés entre plusieurs départements.

Notre département se veut enfin une véritable illustration de la francophonie vivante, tant par son personnel enseignant que par ses cours : cours de langue et cours de linguistique où sont présentées les variations sociolinguistiques du français, mais aussi cours de littérature portant sur différents horizons de la francophonie (sont offerts régulièrement des cours de littérature africaine, antillaise, suisse, belge, en plus des grands pôles de la littérature française et québécoise).

Ajoutons que nos programmes de premier cycle ont la chance d'être suivis de programmes d'études supérieures (maîtrise en Études françaises et doctorat en Études francophones).

NOS COURS

COURS DE LANGUE

Notre programme offre :

- des cours de français langue première aux francophones : de la mise à niveau grammaticale à la création littéraire en passant par l'écriture argumentative

- des cours de langue orale et écrite pour non-francophones
 - les cours d'oral présentent les bases de la phonétique et les variations du français ;
 - les cours d'écrit privilégient la mise à niveau grammaticale et les compétences rédactionnelles (du simple récit à l'exercice de style en passant par le texte d'opinion).

N.B. : Deux sections d'un cours de première année ciblent les étudiants issus des programmes d'immersion française.

Notre Certificat en rédaction professionnelle permet par ailleurs à ceux qui le désirent (anglophones ou francophones) de pousser plus avant leur formation rédactionnelle.

COURS DE LINGUISTIQUE

Les cours de linguistique sont répartis en trois axes :

- 1) La linguistique interne : étude du fonctionnement du langage, des langues et de leur évolution, en tant que systèmes et indépendamment de leur contexte socio-culturel
- 2) L'étude de la langue dans son contexte géographique et social (variation, contact linguistique, bilinguisme)
- 3) L'acquisition/apprentissage et l'enseignement de la langue

COURS DE LITTÉRATURE

Les cours de littérature sont organisés selon six axes :

- 1) Outils fondamentaux de lecture et d'analyse (FRAN 2335 6.0, obligatoire)
- 2) Théorie et genres littéraires
- 3) Histoire littéraire et sociétés
- 4) Communautés littéraires et identités culturelles
- 5) Littérature et image
- 6) Initiation à la création littéraire

NOTRE CORPS PROFESSORAL

AIMÉ B. AVOLONTO

MA, PhD Université du Québec à Montréal
 Professeur agrégé
 228 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88464
 Courriel : aavolonto@gl.yorku.ca
 Littérature africaine, Linguistique, Éducation en langue seconde, Langue et société

CHRISTINE BESNARD

Maîtrise, Doctorat Université de Nancy II (France)
 Professeure agrégée
 257 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88259
 courriel : cbesnard@gl.yorku.ca
 Linguistique appliquée à l'apprentissage et l'enseignement du français langue seconde/étrangère, Psycholinguistique, Linguistique clinique

PHILIPPE BOURDIN

Agrégé d'anglais (France), Docteur d'État en linguistique (Université Paris XIII)
 Professeur agrégé
 264 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88235
 Courriel : pbourdin@yorku.ca
 Site web : <http://glendon.yorku.ca/philippebourdin>
 Sémantique, Typologie, Traduction anglais/français

ROSANNA FURGIUELE

MA, PhD Université de Toronto
 Chargée de cours
 C113 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 66868
 Courriel : furgiu@yorku.ca
 Éducation en langue seconde, Littérature canadienne en français, Pédagogie

MARIE-HÉLÈNE LAROCHELLE

MA Bordeaux, PhD Bordeaux et PhD Université de Montréal
 Professeure agrégée
 263 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88218
 Courriel : mlarochelle@glendon.yorku.ca
 Communautés francophones, Littérature belge, Littérature suisse, Littérature canadienne en français, Littérature française

SWANN PARADIS

MA, PhD Université Laval
 Professeur agrégé
 231 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88236
 Courriel : sparadis@glendon.yorku.ca
 Littératures française et québécoise, Histoire naturelle au XVIII^e siècle (littérature, philosophie et sciences), Poésie québécoise contemporaine

MURIEL PEGURET

MA Université catholique de l'ouest, Angers (France), PhD Université de Dalhousie
 Professeure agrégée
 C136 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88242
 Courriel : mpeguret@glendon.yorku.ca
 Linguistique appliquée à l'apprentissage et à l'enseignement du français langue seconde/étrangère, Pédagogie par immersion, Formation des enseignant(e)s

SYLVIE ROSIENSKI-PELLERIN

Maîtrise Université de Nancy II (France), MA, PhD Université de Toronto
 Professeure agrégée
 C129 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88447
 Courriel : rosienski@glendon.yorku.ca
 Littérature de jeunesse contemporaine, Littérature du XX^e siècle

YVETTE SZMIDT

MA, PhD Université de Toronto
 Professeure titulaire
 216 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88214
 Courriel : yszmidt@yorku.ca
 Communautés francophones, Femmes et féminisme, Littérature maghrébine

JEAN-PIERRE THOMAS

MA, PhD Université de Sherbrooke
 Professeur agrégé
 237 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88220
 Courriel : jpthomas@gl.yorku.ca
 Littérature canadienne en français, Science-fiction, Bande dessinée, Mythes

PROFESSEUR(E)S À LA RETRAITE**ALAIN BAUDOT**

Agrégé de l'Université (France)
 Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École pratique des hautes études
 Professeur émérite
 C203 pavillon York
 Téléphone : 416-487-6774
 Courriel : abaudot@glendon.yorku.ca
 Édition, Littérature belge, Littérature française, Musique, Théâtre,
 Traduction

GEORGES BÉRUBÉ

MA, PhD Université Laval
 Professeur émérite
 138 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88223
 Courriel : gberube@glendon.yorku.ca
 Littérature canadienne en français, Théâtre

JANE COUCHMAN

MA, PhD Université de Toronto
 Professeure émérite
 Courriel : couchman@yorku.ca
 Femmes et féminisme, Littérature française (XVI^e et XX^e), Théâtre

CHRISTINE KLEIN-LATAUD

Agrégation de lettres classiques (Sorbonne, France)
 Professeure émérite
 Courriel : klataud@glendon.yorku.ca
 Littérature canadienne en français, Littérature française, Poésie, Traduction
 anglais/français

LOUISE LEWIN

MEd, PhD Université de Toronto
 Maître de cours
 138 pavillon York
 Téléphone : 416-730-2100 poste 88571
 Courriel : lewin@glendon.yorku.ca
 Éducation en langue seconde, Pédagogie

FRANÇOISE MOUGEON

Maîtrise Université de Paris-Sorbonne, Doctorat Université de Paris X
 Professeure émérite
 230 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88364
 Courriel : fmougeon@yorku.ca
 Éducation bilingue/multilingue en langue minoritaire, Variation et changement
 linguistique dans les langues en contact et pédagogie des L2

RAYMOND MOUGEON

Maîtrise Paris-Sorbonne, PhD Université McGill
 Professeur émérite
 D115 résidence Hilliard
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88507
 Courriel : rmougeon@yorku.ca
 Site web : <http://www.glendon.yorku.ca/rmougeon/>
 Variation et changement linguistique en français ontarien, Variation en français européen, Compétence sociolinguistique des élèves d'immersion

DORIN URITESCU

Maîtrise Université de Timisoara, Doctorat Université de la Sorbonne Nouvelle et Université de Timisoara
 Professeur titulaire
 C135 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88145
 Courriel : dorinu@yorku.ca
 (Morpho)phonologie, Théorie du changement linguistique, Histoire du français et du roumain, Linguistique romane, Variation géolinguistique et sociolinguistique, Dialectométrie

FONT PARTIE DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES SUR UNE BASE RÉGULIÈRE :**CHANTAL ABOUCHAR-RODRIGUES**

Maîtrise en études françaises, Université de Toronto
 Courriel : carodrigues@gl.yorku.ca

LUKE ARNASON

Doctorat en littérature française, Université Paris-Sorbonne
 Courriel : arnason@yorku.ca

ANAT AVITZUR

Maîtrise en littérature comparée, Université de Pennsylvanie, États-Unis
 Courriel : aavitzur@gl.yorku.ca

SYLVIE BLAKELEY-DÉJY

Maîtrise des sciences du langage et Maîtrise en français langue étrangère, Université Stendhal de Grenoble 3 (France)
 Courriel : sblakeleydeji@gl.yorku.ca

MARIE-ÉLAINE BOURGEOIS

Maîtrise en études françaises, Université de Sherbrooke
 Courriel : mbourgeois@gl.yorku.ca

SYLVIE CLAMAGERAN

MA Université Laval
 Chargée d'enseignement
 259 pavillon York
 Téléphone : 416-736-2100 poste 88328
 Courriel : clamageran@gl.yorku.ca
 Rédaction académique et professionnelle, Langue et société, Traduction anglais/français

PAUL CEURSTEMONT

Doctorat en littérature comparée, Université de Paris IV
 Courriel : ceurstemont@yahoo.fr

HENRIETTE GEZUNDHAJT

Doctorat en linguistique, Université de Toronto
 Courriel : hgezundhajt@gl.yorku.ca

MICHEL GUIDIGBI

Maîtrise en études françaises, Université York
 Courriel : gmichel@yorku.ca

JULIETTE LAWSON-GNABA

Maîtrise en linguistique, Université du Québec à Montréal
 Courriel : jlawsongnaba@gl.yorku.ca

NATALIYA LENINA

Doctorat en littérature française, Université de Toronto
Courriel : nlenina4@yorku.ca

FARIDA MERSALI

Maîtrise en éducation, Université de Paris
Courriel : fmersali@gl.yorku.ca

ELSA MICHAËL

Maîtrise en langue étrangère, Université Rennes II (France) et Maîtrise en Lettres françaises, Université d'Ottawa
Courriel : emichael@gl.yorku.ca

ROXANEH NAGHSHI

Doctorat en littérature française du XX^e siècle, Université Libre (Azad) (Téhéran – Iran)
Courriel : rnaghshi@gl.yorku.ca

HÉLÈNE POPLYANSKY

Maîtrise en littérature française, Université de Lettonie
Courriel : hpoplyansky@gl.yorku.ca

GAËLLE VERCOLLIER

Diplôme d'Études Approfondies en didactique des langues, Université Denis Diderot, Paris VII
Courriel : gvercollier@gl.yorku.ca

SHODJA EDDIN ZIAÏAN

Doctorat d'État en sciences économiques, Université de Paris II
Courriel : sziaian@gl.yorku.ca



PROGRAMMES

Baccalauréat ès arts

Baccalauréat spécialisé approfondi

Baccalauréat international spécialisé approfondi

Baccalauréat spécialisé

Baccalauréat international spécialisé

Baccalauréat spécialisé avec double majeure

Baccalauréat international spécialisé avec double majeure

Baccalauréat spécialisé avec majeure et mineure

Baccalauréat international spécialisé avec majeure et mineure

CONDITIONS D'ADMISSION

AVANT DE SUIVRE DES COURS EN ÉTUDES FRANÇAISES :

TEST DE PLACEMENT

Tout étudiant admis à Glendon passe un test de placement en français : le test diffère selon qu'on est anglophone ou francophone ; pour les anglophones, il diffère également selon que l'étudiant a l'intention ou non de se spécialiser en Études françaises, ou encore en Traduction ou en Éducation (français). Les étudiants n'ayant pas l'intention de se spécialiser dans l'une de ces trois disciplines passent le test de placement dans les cours du Centre de formation linguistique pour les études en français. À partir du résultat, les Services académiques recommandent à chaque étudiant un cours de langue française approprié à son niveau de compétence (ou l'en dispensent).

PROGRAMME DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

L'Université York offre un programme de formation à l'enseignement du français langue seconde (immersion française / French Immersion, français enrichi / Extended French et français cadre / Core French).

Ce programme mène à l'obtention d'un Baccalauréat en éducation avec une qualification additionnelle pour l'enseignement du français langue seconde. Tous les niveaux de certification sont disponibles (primaire / junior, junior / intermédiaire et intermédiaire / senior).

Ce programme est bilingue (certains cours sont en français et d'autres en anglais) et il est offert majoritairement au Collège universitaire Glendon (surtout au niveau de certification primaire / junior) avec quelques cours à suivre au campus Keele de l'Université York.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site internet des programmes du Collège universitaire Glendon (<http://www.glendon.yorku.ca/francais/futursetudiants/programmes/bed.html>) ou celui de la Faculté d'éducation de l'Université York (<http://edu.yorku.ca/bedfrench>).

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES, LAPS, CAMPUS KEELE

Les étudiants inscrits dans notre programme de baccalauréat peuvent suivre des cours en Études françaises à la faculté LAPS au campus Keele. Ils doivent cependant en demander l'autorisation au Département d'études françaises de Glendon.

Pour de plus amples renseignements sur les cours offerts à Keele, veuillez consulter leur site internet : www.yorku.ca/laps/fr.

DESCRIPTION DES COURS

COURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Le Département d'études françaises offre des cours de français langue seconde de spécialisation à partir du premier niveau intermédiaire (niveau « post » français cadre de 12^e année / français préuniversitaire 4U). Ces cours s'adressent aux étudiants ayant choisi de se spécialiser en Études françaises.

Le niveau d'entrée est déterminé par le résultat au test de placement initial que passent les étudiants lors de leur inscription à Glendon. Les étudiants n'ayant pas les connaissances requises pour le premier cours de français langue seconde du département peuvent préalablement suivre des cours de français au Centre de formation linguistique pour les études en français de Glendon.

Les cours de français langue seconde du Département d'études françaises comportent plusieurs sections à tous les niveaux, ce qui offre aux étudiants un choix d'horaire.

Pour profiter au mieux de leur apprentissage et acquérir une bonne maîtrise de leur langue seconde, les étudiants doivent être prêts à investir temps et énergie dans leurs études.

N.B. Les cours de niveau 1000 ne comptent pas pour la spécialisation.

CHANGEMENTS DE NUMÉROS DE COURS FRAN/FRLS

1. COURS POUR NON FRANCOPHONES

FRLS 1035 3.00 > FRAN 1820 3.00

FRLS 1040 3.00 > FRAN 1825 3.00

FRLS 1041 3.00 > FRAN 1830 3.00

FRLS 1240 3.00 > FRAN 1835 3.00

FRLS 1700 3.00 > FRAN 1870 3.00

FRLS 2700 3.00 > FRAN 2870 3.00

FRLS 3700 3.00 > FRAN 3870 3.00

FRLS 2240 6.00 > FRAN 2810 6.00

FRLS 3240 3.00 > FRAN 3810 3.00

FRLS 3241 3.00 > FRAN 3812 3.00

FRLS 3925 3.00 > FRAN 3865 3.00

2. COURS POUR FRANCOPHONES

FRAN 1740 3.00 > FRAN 1740 3.00

FRAN 1745 3.00 > FRAN 1745 3.00

FRAN 2210 3.00 > FRAN 2710 3.00

FRAN 2212 3.00 > FRAN 2712 3.00

FRAN 3240 3.00 > FRAN 3710 3.00

FRAN 3241 3.00 > FRAN 3712 3.00

3. AUTRES

FRLS 1140 3.00 > FRAN 1325 3.00 - IMMERSION

FRLS 1141 3.00 > FRAN 1330 3.00 - IMMERSION

FRAN 1840 3.00 > FRAN 1380 3.00 COURS MIXTE

DESCRIPTION DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE OFFERTS EN 2017-2018**GL/FRAN 1325 3.0 – FRANÇAIS DE PRÉSPÉCIALISATION I (COURANT POST-IMMERSIF) (AUTOMNE)**

Ce cours s'adresse spécifiquement aux étudiants venant d'un programme d'immersion. Il vise à améliorer les compétences orales et écrites par la découverte de stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, par une réflexion sur la langue et par l'utilisation de divers outils d'apprentissage électroniques.

Remarque : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1140 3.0, GL/FRLS 1510 6.00, GL/FRLS 1040 3.00, GL/FRAN 1825 3.00.

GL/FRAN 1330 3.0 – FRANÇAIS DE PRÉSPÉCIALISATION II (COURANT POST-IMMERSIF) (AUTOMNE/HIVER)

Ce cours s'adresse spécifiquement aux étudiants venant d'un programme d'immersion. Il vise à approfondir les compétences orales et écrites en français par la pratique de stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, par une réflexion sur la langue et par l'utilisation de divers outils d'apprentissage électroniques.

Remarque : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Condition préalable : GL/FRLS 1140 3.00 ou GL/FRAN 1325 3.00 avec un minimum de C ou test de placement.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1141 3.00, GL/FRLS 1510 6.00, GL/FRLS 1041 3.00, GL/FRAN 1830 3.00.

GL/FRAN 1820 3.0 – FRANÇAIS ÉCRIT ET ORAL : RÉVISION DES FONDEMENTS (AUTOMNE)

Ce cours s'adresse essentiellement aux étudiants ayant suivi un cours de français langue seconde préuniversitaire 4U et ayant besoin d'une mise à niveau pour envisager la préspecialisation. Il revoit les fondements grammaticaux, lexicaux et communicatifs du français et introduit à divers outils d'apprentissage électroniques.

Remarque : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1035 3.00, GL/FRLS 1500 6.00, GL/FRLS 1512 3.00, GL/FRLS 1515 3.00, AP/FR 1030 6.00.

GL/FRAN 1825 3.0 – FRANÇAIS DE PRÉSPÉCIALISATION I (AUTOMNE/HIVER)

Ce cours de français langue seconde a pour objectif d'amener les étudiants à consolider leurs bases en français oral et écrit tout en explorant le monde francophone. L'utilisation de divers outils d'apprentissage électroniques fait partie intégrante du cours.

Remarque : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Condition préalable : GL/FRLS 1035 3.00 ou GL/FRAN 1820 3.00 ou GL/FRLS 1515 3.00 avec un minimum de C ou test de placement.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1510 6.00, GL/FRLS 1040 3.00, GL/FRLS 1140 3.00, GL/FRAN 1325 3.00.

GL/FRAN 1830 3.0 – FRANÇAIS DE PRÉSPÉCIALISATION II (AUTOMNE/HIVER)

Ce cours de français langue seconde a pour objectif d'élargir les compétences écrites et orales en français des étudiants ainsi que leur connaissance du monde francophone. L'utilisation de divers outils d'apprentissage électroniques fait partie intégrante du cours.

Remarque : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Condition préalable : GL/FRLS 1040 3.00 ou GL/FRAN 1825 3.00 avec un minimum de C ou test de placement.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1041 3.00, GL/FRLS 1510 6.00, GL/FRLS 1141 3.00, GL/FSL 1200 6.00 et AP/FR 1080 6.00.

GL/FRAN 1835 3.0 – FRANÇAIS DE PRÉSPÉCIALISATION III (ÉTÉ/AUTOMNE/HIVER)

Ce cours de français langue seconde vise à consolider les compétences écrites en français par le réemploi et l'ancrage de structures grammaticales, l'enrichissement lexical, le travail de la cohérence textuelle et l'utilisation des outils électroniques d'aide à la rédaction mis à leur disposition.

Condition préalable : GL/FRLS 1041 3.00 ou GL/FRAN 1830 3.00 ou GL/FRLS 1141 3.00 ou GL/FRAN 1330 3.00 avec un minimum de C, ou équivalent.

Cours incompatibles : GL/FRLS 1240 3.00, GL/FRLS 1530 3.00.

GL/FRAN 1870 3.0 – PRATIQUES PHONÉTIQUE, AUDITIVE ET ORALE (AUTOMNE/HIVER)

Ce cours propose un entraînement intensif au français oral. Il vise à développer la compétence orale des étudiants en leur faisant faire des exercices de discrimination auditive, des exercices d'écoute et de transcription phonétique. Il cherche aussi à améliorer la qualité de la prononciation et du débit ainsi que la correction grammaticale et la précision lexicale des productions orales.

Remarques : Ce cours ne peut pas être crédité pour la spécialisation en études françaises.

Ce cours devrait idéalement se suivre en même temps que le GL/FRAN 1835 3.00. Il n'est pas ouvert aux étudiants qui suivent ou ont suivi des cours de langue du courant francophone (GL/FRAN 1740 3.00 , GL/FRAN 1745 3.00, GL/FRAN 2210 3.00, GL/FRAN 2710 3.00, GL/FRAN 2212 3.00, GL/FRAN 2712 3.00, GL/FRAN 3240 3.00, GL/FRAN 3710 3.00, GL/FRAN 3712 3.00 et GL/FRAN 3241 3.00).

Cours incompatible : GL/FRLS 1700 3.00.

GL/FRAN 2810 6.0 Y – FRANÇAIS ÉCRIT POUR SPÉCIALISTES (ÉTÉ/ANNÉE)

Ce cours de français langue seconde de spécialisation propose un entraînement intensif au français écrit, en s'appuyant sur l'utilisation régulière d'outils électroniques d'aide à la rédaction et sur diverses pratiques d'écriture collaborative, notamment électronique.

Condition préalable : GL/FRLS 1530 3.00 ou GL/FRLS 1240 3.00 ou GL/FRAN 1835 3.00 avec un minimum de C, ou permission du Département.

Cours incompatible : GL/FRLS 2240 6.00.

GL/FRAN 2870 – TRAITS CARACTÉRISTIQUES DU FRANÇAIS PARLÉ (AUTOMNE/HIVER)

Ce cours a pour double objectif l'amélioration du français parlé par les étudiants en situation de communication (débit, fluidité, précision...), ainsi que l'acquisition d'une connaissance plus poussée du français parlé dans la diversité de ses formes.

Condition préalable : GL/FRAN 1835 3.00 ou GL/FRLS 1240 3.00 ou 1530 3.00 avec un minimum de C ou permission du Département.

Cours incompatible : GL/FRLS 2700 3.00, AP/FR 2082 3.00.

Remarque : Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants qui suivent ou ont suivi des cours de langue du courant francophone (GL/FRAN 1740 3.00, GL/FRAN 1745 3.00, GL/FRAN 2210 3.00 ou GL/FRAN 2710 3.00, GL/FRAN 2212 3.00 ou GL/FRAN 2712 3.00, GL/FRAN 3240 3.00 ou GL/FRAN 3710 3.00 et GL/FRAN 3241 3.00 ou GL/FRAN 3712 3.00).

GL/FRAN 3810 6.0 – RÉDACTION AVANCÉE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (ANNÉE)

Ce cours propose un travail intensif de rédaction de divers types de résumés, de textes d'idées et de récits. Il vise ainsi la consolidation de la grammaire des accords, l'emploi de structures syntaxiques libérées de l'anglais et sémantiquement pertinentes, la précision et l'adéquation lexicales, et une capacité rédactionnelle en langue seconde de niveau universitaire. L'utilisation des outils électroniques fait partie intégrante du cours.

Cours incompatibles : GL/FRLS 3240 3.00, GL/FRAN 3810 3.00 and GL/FRAN 3812 3.00.

GL/FRAN 3812 3.0 – ÉCRITURE ET STYLE (AUTOMNE)

Ce cours de français langue seconde de spécialisation amène l'étudiant à une appréciation stylistique de la langue écrite à partir de textes essentiellement littéraires. Il comprend la pratique intensive de la révision électronique.

Condition préalable : GL/FRAN 3810 3.00 ou GL/FRLS 3240 3.00 (avec un minimum de C).

Cours incompatible : GL/FRLS 3241 3.00.

GL/FRAN 3865 3.0 – LE FRANÇAIS DES STARS (HIVER)

Ce cours a pour objectif de travailler prononciation et élocution par le biais du français oral des milieux littéraire, théâtral/cinématographique et médiatique. Il présente l'évolution de la prononciation et de l'élocution françaises et invite les étudiants à réciter des poèmes, déclamer des tirades et présenter l'actualité.

Condition préalable : GL/FRAN 2870 3.00 ou GL/FRLS 2700 3.00 ou permission du département d'arts dramatiques.

Cours incompatible : GL/FRLS 3925 3.00.

GL/FRAN 3870 3.0 – LE FRANÇAIS ORAL CONTEMPORAIN (HIVER)

Ce cours a pour objectif l'étude de variétés orales du français contemporain (régionales, stylistiques, sociales, etc.) ainsi que l'acquisition de structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques et d'un lexique adaptés aux exigences des situations de communication authentique.

Condition préalable : GL/FRAN 2870 3.00 ou GL/FRLS 2700 3.00 (avec un minimum de C) ou tout cours reconnu par le département comme équivalent.

Cours incompatibles : GL/FRLS 3700 3.00, AP/FR 3089 6.00.

Remarque : Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants qui suivent ou ont suivi des cours de langue du courant francophone (GL/FRAN 1740 3.00, GL/FRAN 1745 3.00, GL/FRAN 2210 3.00 ou GL/FRAN 2710 3.00, GL/FRAN 2212 3.00 ou

GL/FRAN 2712 3.00, GL/FRAN 3240 3.00 ou GL/FRAN 3710 3.00 et GL/FRAN 3241 3.00 ou GL/FRAN 3712 3.00).

COURS DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE

Le Département d'études françaises offre des cours de français écrit pour les étudiants dont le français est la langue première. Ces cours sont ouverts aux spécialistes et aux non-spécialistes. Ils sont organisés en séquence selon le cheminement spécifié ci-dessous :

Cheminement

GL/FRAN 1733 3.00*, GL/FRAN 1740 3.00* ► GL/FRAN 1745 3.00*

GL/FRAN 2710 3.00 ► GL/FRAN 2712 3.00

GL/FRAN 3710 3.00 ► GL/FRAN 3712 3.00

* Ces cours ne comptent pas pour la spécialisation.

Le niveau du cours d'entrée est déterminé pour chaque étudiant(e) par un test de placement au moment de l'inscription.

Le Département d'études françaises offre également un Certificat en rédaction professionnelle. (Voir p. 45)

DESCRIPTION DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE OFFERTS EN 2017-2018

GL/FRAN 1733 3.0 FONDAMENTAUX ET RENFORCEMENT DU FRANÇAIS (AUTOMNE)

Ce cours est axé sur le développement de stratégies d'autoapprentissage et d'autocorrection : révision systématique des fondamentaux de l'écrit, renforcement des connaissances grammaticale, lexicale et rédactionnelle du français, etc. Le cours s'adresse aux étudiants francophones devant d'abord consolider leurs bases pour améliorer leur production écrite.

Cours incompatibles : AP/FR 1080 6.00, GL/FRAN 1825 3.00, GL/FRAN 1830 3.00, GL/FRAN 1835 3.00, GL/FRAN 1325 3.00, GL/FRAN 1330 3.00 et toute l'ancienne série de cours FRLS de 1^{ère} année du département.

GL/FRAN 1745 3.0 – MISE À NIVEAU EN FRANÇAIS ÉCRIT II : COURS POUR FRANCOPHONES (HIVER)

Ce cours a pour objet l'approfondissement des connaissances grammaticales, lexicales, analytiques et rédactionnelles acquises en GL/FRAN 1740 3.00. L'accent est mis sur l'appropriation de démarches d'écriture et de lecture adaptées à la rédaction universitaire, dont le développement de stratégies d'autoapprentissage et d'autocorrection.

Condition préalable : GL/FRAN 1740 3.00 ou test de placement.

Cours incompatibles : AP/FR 1080 6.00, GL/FRLS 1040 3.00, GL/FRAN 1825 3.00, GL/FRLS 1140 3.00, GL/FRAN 1325 3.00, GL/FRLS 1041 3.00, GL/FRAN 1830 3.00, GL/FRLS 1141 3.00, GL/FRAN 1330 3.00, GL/FRLS 1525 3.00 et GL/FRLS 1530 3.00.

GL/FRAN 2710 3.0 – PRATIQUES DE RÉDACTION : RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE (AUTOMNE)

Ce cours a pour objet le traitement synthétique de l'information. Il s'appuie sur une méthodologie ayant pour objectifs la sélection pertinente de l'information et l'utilisation optimale des outils linguistiques. Les étudiants auront à produire des synthèses et des résumés à partir de sources variées.

Condition préalable : GL/FRAN 1745 3.00 avec un minimum de C, ou test de classement.

Cours incompatible : GL/FRAN 2210 3.00.

GL/FRAN 2712 3.0 – PRATIQUES DE RÉDACTION : L'ARGUMENTATION (HIVER)

Ce cours a pour objet l'analyse et la rédaction de textes argumentatifs et s'appuie sur l'observation et la mise en oeuvre de la description, de l'explication et de l'argumentation dans la phrase, le paragraphe et le texte. Il inclut l'étude systématique des outils linguistiques nécessaires à la compréhension et à la production de textes argumentatifs.

Condition préalable : avoir obtenu une note minimum de C en GL/FRAN 2710 3.00 ou GL/FRAN 2210 3.00.

Cours incompatible : GL/FRAN 2212 3.00.

GL/FRAN 3710 3.0 – STYLISTIQUE FRANÇAISE I : ÉCRITURE D'UN ARTICLE (AUTOMNE)

Ce cours a pour but la maîtrise du français écrit grâce à l'étude approfondie de textes variés et à la pratique intensive de l'écriture. Il comporte une partie théorique (fonctions du langage; notions de norme, de style, de registre, figures de style, etc.) et une partie pratique (analyse de textes, entraînement à la rédaction). Ce cours est centré sur l'écriture journalistique avec pour travail final la rédaction d'un article.

Condition préalable : GL/FRAN 2712 3.00 ou GL/FRAN 2212 3.00 avec une note minimale de C, ou cours reconnu par le département comme équivalent.

Cours incompatibles : GL/FRLS 3810 3.00, GL/FRLS 3240 3.00 et GL/FRAN 3240 3.00.

GL/FRAN 3712 3.0 – STYLISTIQUE FRANÇAISE II : ÉCRITURE D'UNE NOUVELLE (HIVER)

Ce cours est la suite du cours GL/FRAN 3240 3.00, mais centré sur la création littéraire. Le travail final est la composition d'une nouvelle.

Condition préalable : GL/FRAN 3710 3.00 ou GL/FRAN 3240 3.00 avec une note minimale de C.

Cours incompatibles : GL/FRAN 3812 3.00, GL/FRLS 3241 3.00 et GL/FRAN 3241 3.00.

COURS DE RÉDACTION PROFESSIONNELLE

Le Département d'études françaises offre trois demi-cours en rédaction professionnelle aux étudiants francophones et non francophones. On ne peut commencer à suivre ces cours qu'après avoir suivi le FRAN 2712 ou le FRAN 2810 et à condition d'y avoir obtenu au minimum une note de B.

Les trois demi-cours de rédaction professionnelle s'intègrent dans un Certificat en rédaction professionnelle. (Voir à la page 45 pour une description complète du Certificat.)

DESCRIPTION DES COURS DE RÉDACTION PROFESSIONNELLE OFFERTS EN 2017-2018

GL/FRAN 3214 3.0 – RÉDACTION ADMINISTRATIVE ET TECHNOLOGIE DU TEXTE (AUTOMNE)

Ce cours vise à former les étudiants à la rédaction et à la mise en page de textes administratifs en exploitant pleinement les outils informatiques servant à la production de documents, le tout dans l'optique d'une efficacité communicationnelle accrue.

Condition préalable : GL/FRAN 2810 6.00, GL/FRLS 2240 6.00 ou GL/FRAN 2712 3.0, GL/FRAN 2212 3.00 avec un minimum de B, ou équivalent.

GL/FRAN 4312 3.0 RÉDACTION PROF : GENRES, DOMAINES, USAGES (HIVER)

Le cours propose une réflexion critique sur les usages rédactionnels dans différents milieux et domaines de travail ainsi que des travaux pratiques de rédaction de documents variés (notes, communiqués, procédures, brochures, rapports...) en y intégrant une démarche générale d'écriture professionnelle.

Prérequis: GL/FRAN 3240 3.00 avec un minimum de C ou GL/FRLS 3241 3.00 avec un minimum de B.

Cours incompatible : GL/FRAN 3212 3.00.

COURS DE LINGUISTIQUE ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À L'ENSEIGNEMENT ET À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE

La langue est avant tout un instrument de communication nous permettant de transmettre des idées, d'exprimer des émotions, d'échanger des opinions, de discuter d'une multitude de sujets. La langue nous sert à appréhender le monde dans lequel nous vivons, à le concevoir, à le « dire » à nous-mêmes et aux autres. À la fois code, instrument, objet d'observation et de description, fait social et objet esthétique, la langue peut être appréhendée selon diverses perspectives. Elle se prête à une description scientifique et rigoureuse qu'on nomme linguistique et qui est axée sur une analyse détaillée et objective des diverses unités qui la composent. Elle sert de contact entre les humains, d'instrument de promotion sociale, d'identification culturelle ou nationale, d'enjeu de pouvoir et encore de lieu d'investissement esthétique.

LINGUISTIQUE – Pour mener à bien l'étude scientifique de la langue, ici centrée sur le français, il est d'abord nécessaire d'isoler et d'analyser les unités qui en constituent les divers noyaux et qui font l'objet des différentes branches de la linguistique.

Selon les divers champs d'études théoriques, on présente dans un premier temps l'ensemble des composantes de la communication linguistique (Introduction à la linguistique générale et française FRAN 2600 6.00), pour ensuite s'intéresser à des aspects particuliers :

- les sons, leur production et leurs modes d'organisation (phonologie et phonétique)
- la structure interne du mot – verbes, temps, genre et nombre... (morphologie)
- les structures du vocabulaire et les procédés de formation du lexique (lexicologie)
- les unités de signification et les procédés de construction du sens (sémantique)
- la structure de la phrase (syntaxe)
- les propriétés qui font du français et de l'anglais des langues spécifiques en même temps que la manifestation de tendances générales ou universelles (typologie)

- les questions se rapportant aux phénomènes des langues en contact (usage linguistique en contexte bilingue)
- l'évolution historique du français à travers les siècles (histoire de la langue française (linguistique historique))
- les apports de la linguistique à l'analyse des textes (linguistique et critique littéraire)
- les relations entre les phénomènes linguistiques et sociaux dans le contexte de la francophonie (sociolinguistique)
- etc.

LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À L'ENSEIGNEMENT ET À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS – On s'intéresse ici aux apports des théories linguistiques aux théories sur l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde. Les cours abordent notamment :

- la variation stylistique et l'apprentissage du français langue seconde
- les facteurs psychologiques et cognitifs qui influencent l'apprentissage du français langue seconde (psycholinguistique)
- les processus d'apprentissage et d'enseignement des langues secondes
- l'apprentissage de l'oral et de l'écrit en français langue seconde

PROGRESSION DANS LES COURS DE LINGUISTIQUE

- le cours FRAN 2600 6.0, Introduction à la linguistique, obligatoire, présente l'ensemble des composantes de la communication linguistique ;
- les cours de niveau 3000, cours d'introduction aux sous-disciplines de la linguistique, conduisent les étudiants à l'acquisition des fondements ;
- les cours de niveau 4000 exposent les étudiants à une véritable initiation à la recherche par l'approfondissement de ces fondements.

DESCRIPTION DES COURS DE LINGUISTIQUE ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE OFFERTS EN 2017-2018

GL/FRAN 2600 6.0 – INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET FRANÇAISE (ÉTÉ/AUTOMNE/ANNÉE)

On étudiera l'appareil conceptuel de la linguistique structurale, en montrant quel regard elle autorise sur les langues en général et sur le français en particulier. L'examen systématique des niveaux d'analyse (phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) permettra d'aborder les principales théories contemporaines : fonctionnalisme, générativisme, linguistique énonciative.

Conditions préalables : Justifier d'un minimum de C en GL/FRAN 1835 3.00 ou GL/FRLS 1240 3.00 ou GL/FRLS 1530 3.00 ou FRAN 1745 3.00 ou permission du département.

Cours incompatibles : AP/FR 2100 6.00, GL/FRAN 3220 3.00, GL/FRAN 2220 6.00.

Remarque : Tout étudiant se spécialisant en études françaises devra justifier d'un minimum de C dans le GL/FRAN 2600 6.00 avant de pouvoir s'inscrire dans n'importe quel autre cours de linguistique pour lequel GL/FRAN 2600 6.00 est un préalable.

GL/FRAN 3556 3.0 – INTRODUCTION AUX THÉORIES PSYCHOLINGUISTIQUES APPLIQUÉE AU FRANÇAIS (HIVER)

Ce cours compare l'acquisition de L1 et de L2 et étudie les facteurs psychologiques et cognitifs individuels (personnalité, attitude, motivation, anxiété, intelligence, mémoire...) qui influencent l'apprentissage des L2. Il examine les théories de la période critique et celles des styles/stratégies d'apprentissage.

Condition préalable : GL/FRAN LIN 2600 6.00 (FR).

Cours incompatibles : GL/FRAN/LIN 3656 3.00, GL/FRAN 4285 3.00 et GL/FRAN/LIN 4656 3.00

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 3618 3.0 – INTRODUCTION A LA TYPOLOGIE DES LANGUES APPLIQUÉE AU FRANÇAIS (AUTOMNE)

Ce cours vise tout à la fois à initier les étudiants aux concepts clés de la typologie des langues et à réexaminer avec eux, dans le cadre conceptuel ainsi établi, quelques grandes questions de grammaire du français.

Condition préalable : GL/FRAN 2600 6.00.

Cours incompatible : GL/FRAN 4655 6.00.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 3621 3.0 – PHONÉTIQUE/PHONOLOGIE FRANÇAIS MODERNE (AUTOMNE)

Phonétique articulatoire; classification des consonnes et des voyelles. Établissement de la distinction entre phonétique et phonologie, notion de phonème, traits distinctifs. Phonétique combinatoire (syllabe, assimilation, liaison) et suprasegmentale (accent, intonation). Description phonologique des français contemporains; étude détaillée du français canadien.

Condition préalable : Cours d'introduction à la linguistique ou GL/FRAN 2600 6.00 ou GL/LIN 2600 6.00 ou GL/EN 2605 6.00 ou GL/LIN 2605 6.00 (EN).

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatibles : AP/FR 3140 6.00, GL/FRAN 3270 3.00, GL/LIN 3603 3.00.

GL/FRAN 3622 3.0 – SÉMANTIQUE (HIVER)

Ce cours analyse la problématique du sens et de la référence, la sémantique lexicale (polysémie, synonymie, notion de marque), la sémantique grammaticale : (deixis du temps et de la personne, aspects, modalités, détermination). Ce cours traite du passage de la sémantique à la pragmatique : (typologie de l'implicité et actes de discours).

Condition préalable : Cours d'introduction à la linguistique ou GL/FRAN 2600 6.00 ou GL/LIN 2600 6.00 ou GL/EN 1603 6.00 ou GL/LIN 1603 6.00 (EN).

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatibles : GL/FRAN 3390 3.00, GL/LIN 3611 3.00.

GL/FRAN 4282 3.0 – L'APPRENTISSAGE DE L'ÉCRIT EN FL2 (AUTOMNE)

Nous nous proposons d'analyser, à la lueur des modèles théoriques actuels, les processus linguistiques, cognitifs et métacognitifs sollicités dans la compréhension et la production de l'écrit ainsi que les théories d'apprentissage de la grammaire et du vocabulaire.

Condition préalable : GL/FRAN 2600 6.00.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 4284 3.0 – L'APPRENTISSAGE DE L'ORAL EN FL2 (HIVER)

Nous examinerons les grands courants de recherche actuels sur les processus linguistiques, cognitifs et métacognitifs impliqués dans la compréhension et la production de l'oral. Nous analyserons la notion de compétence de communication qu'elle soit de type grammatical, lexical, discursif, sociolinguistique.

Condition préalable : GL/FRAN 2600 6.00.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 4651 6.0 – HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE (ANNÉE)

Ce cours comprend deux parties: I. Introduction à la linguistique historique (définition et concepts, méthodologie, changement linguistique). II. Évolution historique du français: origine et formation (langue d'oïl et langue d'oc); l'ancien français (structure et dialectes); le moyen français (transformations linguistiques, français littéraire/français populaire); le français moderne (type et tendances évolutives, le français et les langues romanes, les variétés sociolinguistiques et régionales, le français au Canada).

Condition préalable : Cours d'introduction à la linguistique.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatibles : AP/FR 4110 6.00, GL/FRAN 4210 3.00 et GL/FRAN 4651 3.00.

GL/FRAN 4657 3.0 – SOCIOLINGUISTIQUE ET RÉALITÉS DE LA FRANCOPHONIE (HIVER)

Situation historique de la sociolinguistique. Aspects fondamentaux de cette science. Langues - dialectes - patois. Norme, tolérance, tabous, mythes qui régissent les diverses variétés de français (québécois, français, franco-ontarien, créole etc.). Influences des institutions religieuses, du rôle de la femme dans la société, des classes sociales, des fonctions du langage.

Condition préalable : Cours d'introduction à la linguistique.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatible : GL/FRAN 4300 3.00(FR).

GL/FRAN 4658 3.0 – LEXICOLOGIE/ LEXICOGRAPHIE (HIVER)

1. Généralités : les mots et les choses. Lexique et vocabulaire. Synchronie et diachronie. Lexicologie et lexicographie; leur place au sein de la linguistique 2. Le mot, le signe linguistique et l'unité lexicale. Lexèmes et syntèmes. Identification des unités lexicales : syntèmes, figements et syntagmes. Formation des unités lexicales. L'information lexicale. 3. Lexicologie : typologie des dictionnaires. Nomenclature, article.

Condition préalable : cours d'introduction à la linguistique.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2600 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatible : GL/FRAN 4310 3.00(FR).

PROGRAMME DE LITTÉRATURE

Le programme de littérature du Département d'études françaises propose une ouverture sur différents horizons de la francophonie : sont ainsi offerts régulièrement des cours de littérature africaine, antillaise, suisse, belge, en plus de cours sur les grands pôles de la littérature française et québécoise. Reflets de la recherche des professeurs, nos cours se veulent aussi originaux : cours sur le monstre, sur la science-fiction, la mythologie/mythocritique, la bande dessinée, la littérature de jeunesse contemporaine, le conte populaire, la science et la littérature, la création littéraire...

AXES DU PROGRAMME

1) Outils fondamentaux de lecture et d'analyse (cours obligatoire)

FRAN 2335 6.00 Initiation à la méthodologie littéraire

Ce cours donne aux étudiants les bases nécessaires pour s'engager dans les études littéraires.

2) Théorie et genres littéraires Cet axe comprend des cours de théorie littéraire (narratologie, rhétorique, sociocritique, psychanalyse du texte, mythanalyse) et des cours spécifiques sur l'étude des principaux genres littéraires (poème, roman, théâtre) :

FRAN 3305 3.00 Initiation à l'étude du mythe littéraire

FRAN 3306 3.00 Introduction aux grandes mythologies

FRAN 3319 3.00 Jeux et enjeux littéraires : du Nouveau Roman à aujourd'hui

FRAN 3600 3.00 Dramaturgie du XVII^e siècle

FRAN 3605 3.00 Contes, légendes et nouvelles de langue française au Canada

FRAN 3610 3.00 Théâtre québécois

FRAN 3650 3.00 Théâtre français du XX^e siècle

FRAN 3690 3.00 « Il était une fois... » : le conte populaire en France

3) Histoire littéraire et sociétés

Cet axe comprend des cours engageant les étudiants dans l'étude et l'analyse spécifiques de corpus de textes français et francophones. L'accent est mis sur certains auteurs et sur les aspects historiques et politiques de leur époque :

Cours de littérature québécoise et canadienne

FRAN 3340 3.00 Roman québécois contemporain

FRAN 3640 3.00 Littérature canadienne-française avant 1960

FRAN 3660 3.00 Littérature québécoise depuis 1960

FRAN 4625 3.00 Littérature franco-ontarienne

Cours de littérature française

FRAN 3300 3.00 Époque romantique au XIX^e siècle

FRAN 3310 3.00 Roman du XIX^e siècle

FRAN 3321 3.00 Roman de la première moitié du XX^e siècle en France (1900-1950)

FRAN 3620 3.00 Engagement de l'écrivain dans la France du XVIII^e siècle

FRAN 3630 3.00 Renaissance française : humanistes et voyageurs

FRAN 4281 3.00 Poésie moderne

FRAN 4612 3.00 Théâtre du XVIII^e siècle

FRAN 3315 3.00 La science dans le roman au tournant des Lumières

FRAN 4315 3.00 Écrire (pendant) la Seconde Guerre mondiale

4) Communautés littéraires et identités culturelles

Cet axe comprend des cours amenant les étudiants à réfléchir sur la production des textes littéraires : cours sur les avant-gardes, sur la littérature dans l'espace public, sur les identités sexuelles, sur les civilisations francophones, sur l'histoire de l'écriture des femmes et les écrits des femmes...

Il s'agit de comprendre comment le texte construit la communauté littéraire et comment il s'inscrit dans un espace culturel donné :

FRAN 3608 3.00 Roman féminin des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

FRAN 3647 3.00 Écrits féminins français du Moyen Âge et de la Renaissance : textes et contextes

FRAN 3921 3.00 Littérature suisse de langue française

FRAN 3922 3.00 Littératures belge et luxembourgeoise de langue française

FRAN 3923 3.00 Littératures francophones d'Afrique de l'Ouest

FRAN 4255 3.00 La littérature francophone antillaise d'origine africaine

FRAN 4531 3.00 Du Surréalisme français à l'Automatisme québécois

FRAN 4617 3.00 Les genres dans les littératures orales d'Afrique francophone subsaharienne

FRAN 4620 3.00 Surréalisme

FRAN 4630 3.00 Francophonie et écriture au féminin

FRAN 4640 3.00 Littérature maghrébine au pluriel

5) Littérature et image

Cet axe comprend des cours traitant de façon spécifique des rapports qui s'établissent entre la littérature et différents domaines du savoir, notamment les domaines du populaire. Pourront être étudiées ici des œuvres étant considérées comme marginales ou relevant de pratiques nommées autrefois par la critique « paralittérature ». Il s'agit de comprendre quels sont les enjeux et les défis propres à ce type de productions et comment celles-ci s'inscrivent dans le champ littéraire :

FRAN 2630 3.00 Littérature et beaux-arts

FRAN 3252 3.00 Littérature jeunesse contemporaine

FRAN 3910 3.00 Cinéma québécois

FRAN 3915 3.00 Cinéma français

FRAN 4533 3.00 Littérature fantastique et science-fiction

FRAN 4537 3.00 Monstres et monstrueux littéraires

FRAN 4535 3.00 La bande dessinée

6) Initiation à la création littéraire

Les cours de cet axe initient les étudiants à l'écriture de textes littéraires. Il s'agit de mettre en avant la créativité en interrogeant les processus de construction du style littéraire :

FRAN 4275 3.00 Écriture poétique

FRAN 4277 3.00 Écriture narrative

PROGRESSION DANS LES COURS DE LITTÉRATURE

- le cours FRAN 2335 6.0 (Introduction à la méthodologie littéraire), obligatoire, fournit les outils théoriques et critiques fondamentaux à l'analyse littéraire ;
- les cours de niveau 3000, forment les étudiants à l'utilisation de la terminologie et de notions littéraires. Les étudiants apprennent à appuyer leurs analyses sur des articles et des ouvrages critiques pertinents au corpus étudié ;
- les cours de niveau 4000 comportent un important volet théorique et critique, et initient les étudiants à la recherche en littérature.

DESCRIPTION DES COURS DE LITTÉRATURE**OFFERTS EN 2017-2018****GL/FRAN 1380 3.0 – FONDEMENTS DE LA RÉDACTION ACADÉMIQUE EN FRANÇAIS (HIVER)**

Ce cours a pour but de consolider les bases de la rédaction de travaux de type académique (dissertations, comptes-rendus...) : structure, recours à des sources extérieures, normes linguistiques, normes de présentation, éthique et recours aux outils d'aide à la rédaction.

Remarque: Ce cours ne peut être suivi qu'avant les cours GL/FRAN 2810 6.00 ou GL/FRLS 2240 6.00, GL/FRAN 2335 6.00, GL/FRAN 2210 3.00 et GL/FRAN 2212 3.00, GL/FRAN 2710 3.00 et GL/FRAN 2712 3.00.

Cours incompatible : GL/FRAN 1840 3.00

GL/FRAN 2335 6.0 – INITIATION À LA MÉTHODOLOGIE LITTÉRAIRE (ANNÉE)

Ce cours de méthodologie a pour objectif de familiariser les étudiants avec les techniques et la terminologie de la critique littéraire appliquée aux trois genres: roman, théâtre et poésie. Les étudiants seront initiés aux différentes démarches de la dissertation littéraire (recherche, bibliographie, références et plan) et à l'analyse littéraire proprement dite. Des approches diverses seront appliquées - l'analyse d'éléments littéraires tels que le personnage, l'organisation spatiale et temporelle, l'énonciation, l'intertexte, le style.

Condition préalable : Justifier d'un minimum de C en GL/FRAN 1835 3.00 ou GL/FRLS 1240 3.00 ou GL/FRLS 1530 3.00 ou en GL/FRAN 1745 3.00 ou permission du département.

Cours incompatible : AP/FR 2200 6.00.

Remarque : Tout étudiant se spécialisant en études françaises devra justifier d'un minimum de C dans le GL/FRAN 2335 6.00 avant de pouvoir s'inscrire dans n'importe quel autre cours de littérature pour lequel GL/FRAN 2335 6.00 est un préalable.

GL/FRAN 3252 3.0 – LA LITTÉRATURE JEUNESSE CONTEMPORAINE (HIVER)

Ce cours a pour objet l'étude de la littérature pour enfants au Canada français et en France : son statut, ses formes, ses thèmes de prédilection, ses inspirations, ses illustrations et son exploitation pédagogique.

Condition préalable : GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 3375 3.0 – LITTÉRATURE ET VOYAGE (XIXE-XXE SIECLES) (HIVER)

Dans ce cours, les étudiants se familiarisent avec le récit de voyage en tant que pratique littéraire (c'est-à-dire un genre avec des codes et une histoire). Ils sont amenés à distinguer les stratégies utilisées par les écrivains-voyageurs et les voyageurs-écrivains pour rendre compte du réel.

Condition préalable : GL/FRAN 2335 6.00.

GL/FRAN 3640 3.0 – LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE D'AVANT 1960 (AUTOMNE)

Étude d'oeuvres représentatives des principaux courants littéraires du lendemain de la Conquête jusqu'en 1960, début de la Révolution tranquille; les oeuvres seront considérées dans leur contexte artistique et socio-politique.

Condition préalable GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatibles : AP/FR 3360 6.00, GL/FRAN 2680 3.00.

GL/FRAN 3660 3.0 – LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE DEPUIS 1960 (HIVER)

Ce cours propose l'étude de classiques du roman québécois à partir de textes d'auteurs ayant choisi d'écrire en marge de la doxa littéraire. Au fil des lectures, ces écritures subversives sont envisagées en regard des différentes périodes littéraires et politiques ayant marqué le Québec.

Condition préalable : GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

Cours incompatibles : AP/FR 3360 6.00, GL/FRAN 3340 6.00(FR), AP/CDNS 3620 6.00 (expired in Fall 1998).

GL/FRAN 4315 3.0 – ÉCRIRE (PENDANT) LA SECONDE GUERRE MONDIALE (AUTOMNE)

Ce cours propose d'étudier des oeuvres qui mettent en scène, de façon plus ou moins allégorique, la Seconde Guerre mondiale, selon une approche sociocritique. L'étude des romans permet de relever les principales constantes dans la représentation du conflit afin de comprendre quel rapport le texte entretient avec son contexte de production.

Condition préalable GL/FRAN 2335 6.00.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises

GL/FRAN 4533 3.0 – LITTÉRATURE FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION (HIVER)

Ce cours offre aux étudiants l'occasion de se familiariser avec le(s) visage(s) de la littérature fantastique et de la science-fiction : évolution des genres, figures marquantes (du Horla de Maupassant au "mythe" de Cthulhu de Lovecraft en passant par les singes de Boule), particularités spatio-temporelles, stratégies narratives mises en oeuvre par les auteurs.

Condition préalable GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises

GL/FRAN 4537 3.0 MONSTRES ET MONSTRUEUX LITTÉRAIRE (AUTOMNE)

Ce cours vise à comprendre, décrire et interpréter les formes esthétiques de la monstruosité dans un corpus de textes francophones tant populaire que consacré depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Ce cours souhaite montrer que le monstre influence la définition et l'évolution de la modernité littéraire.

Condition préalable GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises

GL/FRAN 4625 3.0 – LITTÉRATURE FRANCO-ONTARIENNE (HIVER)

Études d'oeuvres de tous genres (littérature intimiste, essai, roman, théâtre, poésie, conte et nouvelle) qui illustrent les temps forts de la littérature franco-ontarienne : prise de conscience; enracinement (fidélité ou retour au passé); déracinement (séparation, voyage, émigration, évasion).

GL/FRAN 4630 3.0 – FRANCOPHONIE ET ÉCRITURE AU FÉMININ (HIVER)

Études d'œuvres écrites de diverses écrivaines du monde francophone envisagées dans leurs contextes culturo-socio-politiques. Y aurait-il une approche qu'on pourrait qualifier de féminine? Analyse des thèmes abordés, des techniques littéraires employées et de l'époque présentée. Textes d'Afrique, Antilles, Maghreb, ..., en alternance.

Condition préalable : GL/FRAN 2335 6.00 ou permission du département d'études françaises.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

GL/FRAN 4640 3.0 – LITTÉRATURE MAGHRÉBINE AU PLURIEL (AUTOMNE)

Ce cours vise à fournir un aperçu des étapes marquantes des littératures maghrébines de langue française. L'accent sera mis sur l'analyse de ces littératures dans le contexte historique, politique et socio-culturel des trois pays du Maghreb. On explorera, entre autres, les œuvres représentatives des écrivains algériens, marocains et tunisiens suivants : Hélé Béji, Tahar Ben Jelloun, Rachid Boudjedra, Driss Chraïbi, Mohammed Dib, Assia Djebar, Edmond Amran El Maleh, Rachid Mimouni, Abdelwahab Meddeb, Albert Memmi, Malika Mokeddem.

Condition préalable : GL/FRAN 2335 6.00.

Remarque : une note minimale de C en GL/FRAN 2335 6.00 (ou équivalent) est requise pour tout étudiant se spécialisant en études françaises.

COURS DU PROGRAMME D'ÉTUDE INDIVIDUELLE

Les étudiants de troisième ou de quatrième année se spécialisant en études françaises peuvent choisir un programme d'étude individuelle. Pour ce faire, ils doivent soumettre au directeur ou à la directrice du Département une description de leur projet. Cette description (détaillée et accompagnée d'une bibliographie) doit être signée par le professeur qui a accepté de diriger le travail.

GL/FRAN 3100 6.00, GL/FRAN 3100 3.00 Travail individuel

GL/FRAN 4100 6.00, GL/FRAN 4100 3.00 Travail individuel

Conditions

1. L'étudiant doit avoir une moyenne de B+ en français (cours offerts par le Département d'études françaises ou dont l'équivalence a été reconnue).
2. Ce cours doit être dirigé par un professeur de littérature, de linguistique ou de linguistique appliquée du Département – et dans le seul domaine de sa spécialisation.
3. Ce cours ne peut en aucune manière remplacer un cours déjà offert par le Département. Par exemple, si celui-ci offre déjà un cours de morphologie, un étudiant ne peut pas faire, dans ce domaine, un travail individuel qui s'y substituerait.
4. À moins de circonstances exceptionnelles, aucun professeur ne pourra diriger plus d'un étudiant par année universitaire.
5. Un étudiant ne peut accumuler que six crédits parmi les cours suivants : GL/FRAN 3100 3.00 / GL/FRAN 3100 6.00 ou GL/FRAN 4100 3.00 / GL/FRAN 4100 6.00 pendant ses études à Glendon.

Travail exigé

Il appartient au professeur responsable du cours et à l'étudiant de s'entendre quant à la nature du travail exigé, à la fréquence des rencontres et à la façon de déterminer la note finale. Cette entente écrite devra être soumise à la directrice du Département en même temps que la description du travail individuel.

CERTIFICAT EN RÉDACTION PROFESSIONNELLE

À qui s'adresse le Certificat ?

Le Certificat en rédaction professionnelle s'adresse aux étudiants francophones et non francophones qui veulent ajouter à leurs cordes un ensemble de connaissances et de savoir-faire rédactionnels de calibre professionnel.

Le Certificat propose une formation progressive de 30 crédits, qui touche tous les aspects de l'écriture : correction grammaticale et lexicale, richesse et variété stylistique, étude pratique de divers genres de textes professionnels, technologie du texte et éditique, efficacité communicationnelle. Le programme peut se suivre comme complément de formation dans le cadre d'un baccalauréat (au lieu d'une mineure, par exemple) ou comme programme autonome. Plusieurs des cours du Certificat comptent aussi pour un baccalauréat en études françaises ou en traduction.

Dans l'économie du savoir du XXI^e siècle, l'excellence rédactionnelle est un atout professionnel incontestable. Quel que soit votre premier domaine d'études ou votre secteur d'activités, vous tirerez avantage d'une solide formation en communication écrite.

CONTACT ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Coordonnatrice du programme (2017-2018) : Sylvie Clamageran, sclamageran@gl.yorku.ca

Adjointe administrative : Josiane Kwan-Tat, redactionprof@glendon.yorku.ca, 416-487-6719

Site du Certificat : <http://www.glendon.yorku.ca/cerp>

Le Certificat en rédaction professionnelle a été substantiellement transformé (notamment par l'ouverture aux non-francophones) et le nouveau programme est entré en vigueur en septembre 2012. Pour une description complète et officielle, consulter l'annuaire (undergraduate calendar) de York : www.registrar.yorku.ca/calendars.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Conditions générales

a. Avoir terminé 24 crédits universitaires ou posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins un an dans un domaine où l'écriture occupe une place importante.

b. Les candidats internes doivent avoir conservé une moyenne de 5.00 (C+) pendant leurs études à l'Université York. Pour s'inscrire, s'adresser au Bureau des services académiques.

c. Les candidats externes doivent remplir les conditions générales d'admission de l'Université York et soumettre une demande d'admission auprès du Bureau des admissions.

2. Compétences langagières

Démontrer une compétence rédactionnelle générale suffisante pour pouvoir suivre avec profit une formation en rédaction professionnelle. Le niveau de compétence est évalué au moyen des tests de classement dans les cours de langue pour francophones ou non-francophones, selon le cas. Le classement minimal requis est le GL/Fran 2710 3.00 (pour les francophones) ou le GL/Fran 2810 6.00 (pour les non-francophones).

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT

L'obtention du Certificat requiert :

a. Une note minimale de B dans chacun des cours de rédaction générale;

b. Une note minimale de C+ dans chacun des cours de rédaction professionnelle;

c. Une moyenne pondérée cumulative de 5.00 (C+) dans l'ensemble des cours du programme.

Les étudiants doivent aussi soumettre au Bureau des services académiques une demande d'obtention du Certificat, qu'ils recevront lors de l'obtention de leur diplôme s'ils sont inscrits simultanément à un programme de baccalauréat.

EXIGENCES DU PROGRAMME

Le Certificat en rédaction professionnelle compte 30 crédits, répartis comme suit :

FRANCOPHONES	NON-FRANCOPHONES
12 crédits en rédaction générale : GL/FRAN 2710 3.00 GL/FRAN 2712 3.00 GL/FRAN 3710 3.00 GL/FRAN 3712 3.00 Une note minimale de B est requise dans chacun des cours de rédaction générale.	12 crédits en rédaction générale : GL/FRAN 2810 6.00 GL/FRAN 3810 3.00 GL/FRAN 3812 3.00 Une note minimale de B est requise dans chacun des cours de rédaction générale.
9 crédits en rédaction professionnelle : GL/FRAN 3214 3.00 GL/FRAN 4212 3.00 GL/FRAN 4312 3.00 Une note minimale de C+ est requise dans chacun des cours de rédaction professionnelle.	9 crédits en rédaction professionnelle : GL/FRAN 3214 3.00 GL/FRAN 4212 3.00 GL/FRAN 4312 3.00 Une note minimale de C+ est requise dans chacun des cours de rédaction professionnelle.
9 crédits de cours optionnels à choisir parmi la liste de cours approuvés. D'autres cours peuvent être approuvés par le coordonnateur.	9 crédits de cours optionnels à choisir parmi la liste de cours approuvés. D'autres cours peuvent être approuvés par le coordonnateur.

N.B. Voir la liste des cours optionnels approuvés dans l'annuaire de York : www.registrar.yorku.ca/calendars/2012-2013

Voir la description des cours propres au Certificat à la page 28 et dans les sections Cours de français langue seconde ou Cours de français langue première pour les cours généraux.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU CERTIFICAT

À la fin de leur programme, les étudiants devraient être en mesure de :

- Comprendre les enjeux de la communication écrite professionnelle
- Savoir faire les bons choix rédactionnels en fonction du contexte de production et du contexte de communication, et savoir justifier ses choix
- Faire montre d'une très bonne maîtrise lexicale et grammaticale du français ainsi que d'une bonne souplesse stylistique
- Maîtriser les outils nécessaires pour utiliser l'écriture comme instrument professionnel



ÉTUDES SUPÉRIEURES

MAÎTRISE EN ÉTUDES FRANÇAISES

Les Départements d'études françaises de la Faculté des lettres de l'Université York et du Collège universitaire Glendon offrent conjointement un programme de maîtrise en études françaises. Les cours, dispensés sur les deux campus de l'Université, sont offerts en soirée ou le samedi matin.

La maîtrise en études françaises offre une double composante : littérature et linguistique. Les étudiants peuvent suivre leurs études dans les deux domaines.

Le programme de littérature a pour principal objectif de former les étudiants à la recherche littéraire, particulièrement à l'étude du discours narratif : œuvres de fiction (romans, nouvelles, contes...), mais aussi mémoires, journaux intimes, correspondances, récits de voyages, essais...

Cette réflexion, qui s'appuie sur la critique et les théories contemporaines, élargit la problématique à différents contextes de production et de réception (perspectives historiques, sociologiques et féminines).

Le programme de linguistique a pour objet de former l'étudiant à la recherche, par l'étude approfondie des principaux aspects de la structure du français et de l'usage de cette langue dans le discours.

Dans son ensemble, le programme est structuré autour des axes suivants :

i) Linguistique descriptive et théorique du français -- notamment linguistique énonciative, linguistique fonctionnaliste (européenne) et étude du français en perspective romane et historique

ii) Le français en perspective sociolinguistique

iii) Apprentissage du français en contexte canadien

DOCTORAT EN ÉTUDES FRANCOPHONES

Le programme de doctorat en études francophones à l'université York (Canada) s'appuie sur les mêmes principes d'interdisciplinarité et d'interculturalité qui donnent au programme actuel de Maîtrise en études françaises son originalité et son actualité. Cette interdisciplinarité et interculturalité s'expriment par l'apport mutuel et la richesse des échanges entre les recherches et les domaines linguistique et littéraire et de nouveaux domaines d'intérêt, voire de recherche

naissant de ces contacts. Les étudiants se destinant à des carrières dans l'éducation ou la planification linguistique trouveront dans le programme de doctorat la seule occasion à Toronto de suivre un programme exclusivement en français mais ouvert sur des options variées, telle que les questions reliées à l'éducation en français en milieu minoritaire ou à l'éducation spéciale chez les bilingues ou chez les francophones, localement mais aussi sur la scène nationale ou internationale.

Ce programme se caractérise par:

- une variété d'approches et une variété thématique. Les grandes aires culturelles sont couvertes grâce à une thématique riche et une large expertise professorale. En ce qui concerne l'aspect méthodologique, toutes les approches contemporaines sont prises en considération en littérature. En linguistique, outre l'approche générative, d'autres approches (fonctionnelle, cognitive, énonciative, variationniste, l'analyse du discours), européennes comme nord-américaines, sont offertes aux étudiants. Le domaine de la variation est fortement représenté, sous un angle géolinguistique et sociolinguistique, mais également, sous un angle historique, en relation avec le changement linguistique.
- l'accent sur les francophonies nord-américaines à la fois dans leurs sources historiques et dans leur élargissement aux nouvelles francophonies mondiales et à leur contact en milieu francophone canadien. Ainsi en littérature, la littérature de voyage et la littérature immigrante est-elle bien représentée. En linguistique, le contact linguistique en milieu minoritaire est un thème particulièrement développé bénéficiant en outre de la présence et des activités scientifiques du Centre de recherche sur le contact linguistique.

Le programme de doctorat en Études francophones présente ainsi une perspective très globale et large en même temps qu'il place les étudiants au cœur du contexte très actuel des questions soulevées par les grands mouvements culturels, politiques et linguistiques qui ont contribué à la situation actuelle de la francophonie.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la secrétaire administrative :

Jacqueline Angoh
bureau 100, pavillon Glendon
tél. : 416-487-6811
télé. : 416-440-9570
courriel : jangoh@glendon.yorku.ca

Vous pouvez également consulter notre site Web et vous inscrire en ligne à : <http://www.yorku.ca/francais>

HONNEURS

A. PRIX DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Le Département d'études françaises décerne des prix aux étudiants de 3^e et 4^e années qui ont une moyenne d'au moins A dans l'ensemble des cours de français suivis dans le département durant leur scolarité à Glendon.

B. PRIX DE L'AMBASSADE DE SUISSE AU CANADA

Ce prix s'adresse aux étudiants de 4^e année qui se spécialisent en Études françaises. La personne choisie aura obtenu une moyenne d'au moins A dans sa spécialisation.

RESSOURCES

SALON FRANCOPHONE

Animé par des moniteurs francophones, le Salon francophone offre aux étudiants l'occasion de parler français et de participer à diverses activités culturelles en français. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au Centre de formation linguistique pour les études en français, bureau YH 242A, tél. : 416-736-2100 Ext. 88222.

ATELIER DE RÉDACTION

La dissertation scolaire est un travail complexe qui présente souvent de nombreuses difficultés pour les étudiants. L'atelier de rédaction est là pour les aider à maîtriser les techniques de rédaction propres à ce genre de travail.

L'atelier propose de l'aide aux étudiants pour la recherche des idées, l'élaboration d'un plan et la rédaction proprement dite. Les étudiants pourront bénéficier de consultations individuelles pour discuter de leurs travaux « en chantier ». Pour de plus amples renseignements, prière de consulter le site web de Glendon sous (www.yorku.ca) « Mon Glendon Services de soutien Atelier de rédaction. »

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

Que faire avec un diplôme en Études françaises ?

Une bonne formation en Études françaises est un atout majeur pour réussir en éducation (enseignement en salle de classe ou à distance), mais aussi dans les métiers du livre (édition, traduction) et de l'information (radio, télévision, presse, monde de la publicité...). Être bilingue et bien maîtriser les deux langues à l'écrit comme à l'oral ouvre par ailleurs des portes dans le monde juridique, dans celui de l'administration (organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et privés) et celui de la politique (rédaction et correction de discours).

Combien de cours suivre dans sa majeure/mineure ?

Le nombre de cours requis dans la majeure/mineure varie selon le programme et la spécialisation que vous désirez poursuivre. Les exigences de chaque programme sont décrites dans l'annuaire des programmes de premier cycle : <http://calendars.registrar.yorku.ca>. Veuillez les lire attentivement et, pour toute question, vous adresser aux Services académiques.

Un cours co-inscrit peut-il servir à satisfaire aux exigences de la majeure ET de la mineure ?

NON. Un cours co-inscrit peut servir à satisfaire aux exigences de la majeure OU de la mineure, mais pas aux deux à la fois.

Un cours co-inscrit peut-il servir à satisfaire aux exigences de la majeure ET des études générales ?

OUI. Un cours co-inscrit peut servir à satisfaire à la fois aux exigences de la majeure et des études générales. Ainsi, GL/Fran 3608 3.00 (FR) qui est co-inscrit avec GL/HUMA/WNST 3608 3.00 (FR) compte pour 3 crédits seulement, mais ce cours satisfait à deux exigences (celles de la majeure en français et des études générales).

Si j'obtiens le nombre minimum de cours requis pour ma majeure et que je suis des cours additionnels dans ma majeure, ces cours seront-ils inclus dans mes moyennes ?

OUI. Tous les cours suivis sont inclus dans le calcul de la moyenne cumulative générale et de la majeure.

Qu'est-ce que le régime probatoire ?

Les étudiants sont placés sous le régime probatoire quand leurs moyennes sont au-dessous des exigences pour leur niveau. Une fois placés sous le régime probatoire, ces étudiants doivent surveiller attentivement leurs moyennes. S'ils obtiennent des notes finales de D+ ou moins alors qu'ils sont sous le régime probatoire, ils seront renvoyés de l'Université pour une période de deux ans. Voir l'annuaire des programmes de premier cycle de l'Université York (section sur Glendon).

Un cours du Département peut-il être annulé ?

Pendant la période des inscriptions, il peut arriver que le Département d'études françaises soit dans l'obligation d'annuler certains cours ou certaines sections de cours. S'il est contraint de procéder à de telles annulations, notre Département fera son possible pour placer les étudiants touchés par cette mesure dans d'autres sections ou dans d'autres cours. Mais il ne pourra le faire que dans la limite des places disponibles.

À qui s'adresser pour mettre à jour son dossier / pour poser des questions de nature universitaire ?

Veillez-vous adresser aux Services académiques, bureau C105, pavillon York (tél. : 416-487-6715) si vous changez d'adresse, de programme, de majeure, ou si vous avez des questions à poser sur les cours, les dates limites, les exigences des programmes, les notes, les pétitions. Les membres du personnel se feront un plaisir de vous aider.

ORIENTATION PÉDAGOGIQUE ET RESSOURCES

Le Bureau des services académiques offre des services aux étudiants en ce qui concerne leur dossier académique et fournit des renseignements sur les règlements et les politiques de l'Université et du Collège, ainsi que l'inscription aux cours, les notes finales, l'évaluation de dossier, la remise de diplômes, les relevés de notes et le conseil pédagogique. Le Bureau est à votre service pendant toutes vos années d'études à Glendon.

SERVICES ACADÉMIQUES

C102 pavillon York
2275, avenue Bayview
Toronto (Ontario)
M4N 3M6
Canada

Téléphone : 416-487-6715

Télécopier : 416-487-6813

Courriel : acadservices@glendon.yorku.ca

Site Web : www.glendon.yorku.ca/servicesacademiques

RESSOURCES :

Annuaire de York : <http://calendars.registrar.yorku.ca>

Horaire des cours : <https://w2prod.sis.yorku.ca/Apps/WebObjects/cdm>

Politiques, Procédures et Règlements (incl. honnêteté intellectuelle) :

<http://www.yorku.ca/secretariat/policies/index-policies.html>



WWW.GLENDON.YORKU.CA
2275, AVENUE BAYVIEW, TORONTO (ONTARIO) M4N 3M6